



**Fédération des Agents  
Indépendants  
et Représentants**

**INFOS-  
vente**

**FORMATION AVANTAGES INFORMATION RÉSEAUX**

[www.f-a-i-r.ch](http://www.f-a-i-r.ch)

## **Le Salon international de l'automobile à Genève ouvre ses portes du 6 au 16 mars 2014**



Pour la 84<sup>e</sup> fois, cette manifestation constitue l'une des plus importantes et des plus séduisantes vitrines de l'automobile.

Cette année, c'est une exposition exceptionnelle sur les "24 heures du Mans à Palexpo" où seront réunies une vingtaine de bolides de 1923 à ce jour, ayant marqué l'histoire de ce qui reste la plus grande course automobile du monde.

Besoin d'une nouvelle voiture! N'hésitez pas de faire valoir vos différents "Avantages", auprès de Volvo, Fiat, Alfa Romeo, Lancia et Honda, dont vous pouvez bénéficier en tant que membres FAIR.



**HONDA**





# Communications officielles

## DATES IMPORTANTES FAIR A RETENIR EN 2014

- **Assemblée des présidents:**  
Samedi 3 mai
- **Assemblée des délégués:**  
Samedi 28 juin
- **Assemblée des présidents:**  
Samedi 8 novembre

## ADMISSION

*Actif*

### LA FRIBOURGEOISE

*Gérald Minguely*

Schabelrain 1 - 1795 Courlevon



## Note triste

Nous avons le pénible devoir d'informer nos membres du décès de nos collègues et amis :

**Eric Nicolet**

membre de la section de La Chaux-de-Fonds depuis 2006, décédé le 25 janvier 2014 à l'âge de 80 ans.

**Raphaël Morard**

membre de la section de La Fribourgeoise depuis 1949, décédé le 7 février 2014 à l'âge de 90 ans.

## AGENDA 2014 FOIRES-EXPOS

LAUSANNE | Palais de Beaulieu

- **Habitat et jardin**  
du 8 au 16 mars

- **Mednat Expo**  
du 27 au 30 mars

GENEVE | Palexpo

- **83<sup>e</sup> Salon international de l'automobile**  
du 6 au 16 mars
- **42<sup>e</sup> Salon international des inventions de Genève**  
du 2 au 6 avril

BERNE

- **Salon interjurassien de la formation 2014 à Moutier**  
du 26 au 30 mars

## DEMANDES D'EMPLOIS

Entreprise spécialisée dans les films et stores de protections solaires cherche

### Représentant multicarte

Pour développer ses produits sur la Suisse Romande

Contactez **Sateb sarl**  
Tél 027 458.20.13

[www.sateb.ch](http://www.sateb.ch) / [info@sateb.ch](mailto:info@sateb.ch)

Entreprise spécialisée dans les habitations modulaires (Container-Bois) cherche

### Représentant multicarte

Pour développer ses produits sur la Suisse Romande

Contactez **Possetti-Construction**

Tél 078 871.33.24

[www.constructeur-de-villa.eu](http://www.constructeur-de-villa.eu) / [sateb.entreprise@gmail.com](mailto:sateb.entreprise@gmail.com)

## Visite de la Grotte aux Fées, du Musée Militaire ou du Fort Cindey

Organisée par la section du Valais

**le samedi 12 avril 2014**

Rendez-vous à 10h00 sur le parking devant le Musée Militaire de St-Maurice pour la visite de la Grotte aux Fées, suivie d'un repas. Dès 14h00 visite du Musée Militaire ou du Fort Cindey. Ouvert à tous les membres, non-membres, amis et famille.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le président, Alexandre Guex, tél. 079 643 64 50

**Venez nombreux!**



**Editeur:** Mensuel de la FAIR – Fédération des Agents Indépendants et Représentants – Rue Camille-Martin 20 – 1203 Genève – Tél. 022 796 07 11 – Fax 022 797 35 30  
– **Président central:** M. Marc Schenker – **Rédacteur responsable:** Secrétaire central. **Tarif de la publicité:** annonces: page 1/1 n/b Fr. 900.–; réclames: 3 col. de 54 mm à la page Fr. 1.70 le mm; **Impression:** Lenzi SA, 56, rte du Nant-d'Avril, 1214 Vernier-Genève, Tél. 022 341 13 22, Fax 022 341 36 17.



# Comité directeur

Pour sa première réunion de l'année, le jeudi 16 janvier 2014, le Comité directeur s'est réuni au secrétariat central à Genève, car cette séance est suivie par le traditionnel repas du personnel. C'est l'occasion pour le Comité directeur et le personnel du secrétariat de se rencontrer dans une ambiance moins formelle.

Le Comité directeur a pris note avec regret du refus de M. J.-M. Hentsch, de prendre la présidence d'Economie Suisse, suite à un ennui de santé.

Chaque membre a reçu la facture pour la cotisation 2014, avec le journal de décembre/janvier. Le Comité directeur remercie les membres de leur ponctualité.

M. Chuard présente la situation financière, en deux temps. Tout d'abord, au 31 décembre 2013, en attirant l'attention de ses collègues sur le montant des factures payées et au 16 janvier en mentionnant les nombreuses factures à payer en ce début d'année. La situation est sous contrôle, mais la vigilance est de mise.

Il donne une première situation sur les rentrées des factures de cotisations 2014.

Concernant la formation professionnelle, M. Conus a préparé un long rapport qu'il a transmis à ses collègues, afin de les informer en détails, sur la séance SME du 4 décembre 2013.

Il donne des informations sur les différents courriers qu'il a eus avec la commission des examens et qui ont demandé la participation du Comité directeur, pour donner une réponse concertée à toutes les questions.

J.-C. Moy recherche toujours des "Avantages" avec plus ou moins de succès. Si des membres ont des idées à ce sujet, ils peuvent les lui transmettre.

M. Chuard, en tant qu'administrateur des Ouches, donne les dernières informations au sujet des travaux entrepris et qui sont maintenant presque terminés.

Le Comité directeur doit prendre plusieurs décisions ou connaissance de divers dossiers concernant les activités du secrétariat central.

Le dernier point de la séance est la fixation des dates des assemblées 2014. Les Assemblées des présidents auront lieu le samedi 3 mai et le samedi 8 novembre 2014, l'Assemblée des délégués est fixée au 28 juin 2014.

Le président central, M. Schenker, clôt la séance à 18h.30 et invite ses collègues et le personnel du secrétariat central à partager l'apéritif qui précède un repas pris en commun.



# Contrôlez l'efficacité de vos responsables clientèle

## 4.1 Test: Vos commerciaux savent-ils traiter les appels?

Demandez à vos collaborateurs de répondre aux douze questions suivantes et vous saurez s'ils sont tout à la fois aimables et convaincants au téléphone.

Etes-vous aimable au téléphone?	OUI	NON
1. Attendez-vous au maximum trois sonneries avant de décrocher?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Saluez-vous chaque client avec le sourire – même au téléphone?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Lorsqu'un correspondant vous dérange au cours d'un travail important, parvenez-vous à rester aimable?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Lui proposez-vous spontanément votre assistance: "Bonjour, que puis-je pour votre service?"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Lui concentrez-vous toute votre attention (sans faire une activité parallèle: classer des dossiers, etc.)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Vous informez-vous sur son degré de satisfaction avec vos produits?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Au cours de l'entretien,appelez-vous à plusieurs reprises le client par son nom?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Lui adressez-vous de temps à autre un compliment, vos félicitations, etc.?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Vous efforcez-vous de fournir au client le renseignement demandé ou une solution sur mesure?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Remerciez-vous l'acheteur de s'être adressé à votre entreprise?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Lui proposez-vous de laisser un message si la personne à qui il souhaitait parler ne peut être jointe?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Vous assurez-vous que le message laissé par l'acheteur parvient effectivement à son destinataire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vos commerciaux ont-ils répondu "oui" à plus de dix questions? Assurément, ils passent pour des interlocuteurs sympathiques et consciencieux. En revanche, s'ils ont répondu négativement à plus de trois questions, il est grand temps d'améliorer leur comportement!

Voilà de quoi rassurer le client: "Vous pouvez compter sur moi!"; "Je fais le nécessaire pour que..."; Soyez tranquille, Madame Lambert!"

# COURS

## DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

**Samedi 26 avril 2014**

Organisé par la section La Vaudoise

**Rendez-vous à 10h00 au Paddock à La Chaux**

  Suivi d'un repas facultatif au prix de frs 18.–  
  (boissons non comprises)



Si vous êtes intéressé par ce cours, veuillez prendre rapidement contact avec notre secrétariat central à Genève au **022 796 07 11** ou e-mail **info@f-a-i-r.ch**

**↓ BULLETIN D'INSCRIPTION pour le cours à compléter et renvoyer au secrétariat central à Genève avant le : 12 avril 2014**



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... N° postal et localité : .....

Téléphone : .....

*Je participe seulement au cours*

Nombre de personnes y compris le soussigné : .....

*Je participe au cours et au repas*

Nombre de personnes y compris le soussigné : .....

Date : ..... Signature : .....



## Dynamisez vos présentations !

**Pour capter l'attention de votre auditoire ou d'un spectateur unique, créez une présentation plus vivante en y insérant des éléments multimédias et des liens dynamiques.**

Un diaporama PowerPoint, où les visuels s'enchaînent de la première à la dernière diapo, n'est pas très captivant. Pour retenir l'attention du spectateur, autorisez-le à agir sur le déroulement de votre présentation. Les moyens ne manquent pas.

Cela commence avec les hyperliens qui, insérés dans une diapositive, permettent d'accéder à n'importe quelle autre présentation, un peu à la manière des liens dans une page Web. Vous pouvez, de cette façon, créer un sommaire dynamique dans le premier visuel. Il y a aussi les déclencheurs : associés à n'importe quel objet (image, bloc de texte, clipart...), ils peuvent lancer une action particulière (affichage d'un texte, ouverture d'un programme, émission d'un son) quand ils sont survolés par le pointeur de la souris. Enfin, vous pouvez prendre des notes pendant la présentation, voire surligner des passages importants.

### 1. Animez les titres

Affichez un par un les éléments d'une liste à puces. Pour cela, dans **Animations** cliquez sur **Volet Animation**. Dans votre diapo, sélectionnez le cadre de texte et cliquez sur **Ajouter une animation**. Dans le volet, sélectionnez le triangle placé à droite d'un titre et choisissez **Démarrer en cliquant**. Le menu **Options d'effets** vous permet d'ajouter des animations.

### 2. Rythmez le diaporama

A priori, les diapositives de votre présentation ne doivent pas toutes afficher la même durée. Pour cela, déroulez le menu **Diaporama Vérification du minutage**.

Laissez alors la présentation se dérouler au rythme qui vous semble raisonnable. Quand vous avez terminé, cliquez sur **OK** pour enregistrer les durées. Ces dernières sont désormais affichées dans la trieuse de diapositives.

### 3. Ajoutez un album photo

Pour présenter une série de clichés, rassemblez-les dans un album. Déroulez le menu **Insertion, Album photo**, cliquez sur **Fichier/disque**. Parcourez votre disque dur. Dans la boîte de dialogue, vous pouvez sélectionner plusieurs images en utilisant les touches **Maj** et **Ctrl**. Validez par **Insérer**. Au besoin, modifiez l'ordre des images avec les flèches verticales. Enfin, cliquez sur **Créer**.

### 4. Placez des liens entre les diapos

Pour permettre une rupture dans le déroulement du diaporama, ajoutez des hyperliens : ils fonctionneront comme ceux d'une page Web. Pour cela, sélectionnez l'objet qui servira de lien (un texte, une image...).

# RUBRIQUE INFORMATIQUE



Activez le menu **Insertion** et choisissez **Lien hypertexte**. Dans la colonne **Lier à**, choisissez **Emplacement dans ce document**. Sélectionnez la diapositive cible et validez par **OK**.

## 5 Ajoutez des déclencheurs

Avec un déclencheur, vous pouvez associer une action quelconque à un objet. Prenons comme exemple l'affichage d'un petit texte quand on pointe une image. Sélectionnez l'image puis, dans **Insertion**, choisissez **Action**. Sélectionnez **Pointer avec la souris**. Cochez **Exécuter le programme**. En dessous, saisissez **C:Windows\Notepad.exe** **d:\echanges\chat.txt** et validez. Dans notre exemple, le texte à afficher est le fichier **Chat.txt** créé avec le Bloc-notes et stocké dans le dossier **D:\Echanges**. Vous le remplacerez, bien sûr, par celui de votre choix. Dans la même boîte de dialogue, vous pouvez déclencher un son ou exécuter une macro.

## 6 Insérez une vidéo

Facile d'incorporer un clip à votre diaporama. Dans le menu **Insertion**, cliquez sur **Vidéo**. Balayez l'arborescence de votre disque dur. Une fois le clip choisi, agrandissez la vignette sur la diapositive. Pour modifier la durée du clip, faites un clic droit, choisissez **Découper la vidéo**, puis déplacez les curseurs pour marquer le début et la fin du clip. Enfin, validez par **OK**.

## 7 Prenez des notes

Si vous utilisez deux écrans (ou que votre PC est relié à un vidéoprojecteur), activez le menu **Diaporama** et cliquez sur **Configurer le diaporama**. Cochez alors **Mode présentateur**. Validez puis lancez le diaporama. Vous pouvez maintenant prendre des notes dans le volet de droite, déplacer un pointeur coloré sur l'écran, colorer et surligner des textes sur vos diapositives.

## 8 Incrustez une page Web dynamique

Pour mettre dans votre diaporama une page Web mise à jour à chaque lancement, téléchargez la macro complémentaire LiveWeb à l'adresse [skp.mvps.org/liveweb.htm](http://skp.mvps.org/liveweb.htm). Dans l'archive téléchargée, vous trouverez un fichier d'extension PPAM. Lancez PowerPoint, faites **Fichier, Options, Compléments**. Dans la fenêtre qui s'ouvre, déroulez la liste **Gérer** et choisissez **Compléments PowerPoint**, cliquez sur **Atteindre** et sélectionnez le fichier PPAM téléchargé, puis validez. Relancez PowerPoint et ouvrez votre présentation. Faites alors **Insertion, Web Page**. Cliquez sur **Next**, saisissez l'adresse de la page Web et faites **Next**. Cochez **Yes, refresh...** pour que la page soit mise à jour à chaque affichage, puis cliquez sur **Next**. Choisissez la taille que doit occuper la page Web (en pourcentage de la diapositive) et sa position (centrée, à gauche...). **Validez**.

# INFOS | SECTIONS

Date de remise des textes d'INFOS-Vente d'avril 2014 : 10 mars 2014

## LA FRIBOURGEOISE

**Président:** Jean-Pierre Staehlin  
Route de la Gravière 8 – 1782 Cormagens  
Tél. + Fax 026 466 70 40 – Natel 079 301 23 84  
E-mail: [jpstaeahl@bluewin.ch](mailto:jpstaeahl@bluewin.ch)

**Correspondant au journal:** Olivier Eltschinger  
Tél. 079 292 76 40

**Adresse postale:** FAIR, Section La Fribourgeoise  
Case postale 563 – 1701 Fribourg

**Local:** Auberge d'Avry Rosé – 1754 Avry

### AGENDA 2014

#### ● Samedi 28 juin

Assemblée des délégués

#### ● Vendredi 20 et samedi 21 juin

Sortie de 2 jours de la section (invitation suivra)

#### ● Date et lieu à définir (septembre)

Tournoi de pétanque

#### ● Vendredi 10 octobre

A tous les membres de la section, visite des Moulins de farine de Granges-Marnand

#### ● Samedi 25 octobre

Assemblée générale, 16h30 à Rosé

## La vie de la section

Le match aux cartes de notre section s'est déroulé il y a quelques temps de cela. Dans le prochain INFOS-Vente, vous trouverez le résumé de cette belle rencontre.

Etant pris par des activités carnavalesques, je n'ai pas eu le temps de faire le résumé de cette magnifique journée, mais promis, je vous en parlerai le mois prochain!

En attendant, vous avez pu découvrir le programme de notre sortie de deux jours du côté de Vichy, que nous allons organiser en juin prochain.

Nous vous y attendons toutes et tous cordialement et nombreux!

A bientôt

## La blague du mois

Un français rend visite à un de ses amis belge qui vient juste d'être papa.

Le français, voyant le nourrisson dans son landau tombe en admiration.

- Comme il est beau, et ça lui fait quel âge?
- Quinze jours répond le belge
- Et comment s'appelle-t-il?
- Ben, ça on ne sait pas, il ne parle pas encore!

Olivier Eltschinger

## Infos Seniors

### Calendrier des rencontres pour l'année 2014

<b>14 mars</b>	Auberge de Rosé à Rosé à 14h00
<b>09 avril</b>	Visite de l'usine d'Henniez à 09h30
<b>09 mai</b>	Auberge de Rosé à Rosé à 14h00
<b>18 juin</b>	Visite de l'usine Eternit à Payerne à 09h30 + apéritif
<b>juillet et août</b>	Vacances
<b>12 septembre</b>	Bénichon à l'abri PC à Montagny-la-Ville (dès 11h00)
<b>10 octobre</b>	Visite des Moulins de Granges-Marnand à 14h00 avec les actifs
<b>14 novembre</b>	Auberge de Rosé à Rosé à 14h00
<b>12 décembre</b>	Restaurant de la Gare à Cousset (dès 11h00 repas)

## Un joyeux anniversaire à ...

**Béat Zbinden**, né le 1<sup>er</sup> mars

**José Da Silva**, né le 4 mars

**Frédéric Pasquier**, né le 4 mars

**Gérard Natale**, né le 9 mars

**Michel Gross**, né le 14 mars

**Olivier Eltschinger**, né le 26 mars

**Raymond-Francis Savary**, né le 30 mars



## LA CHAUX-DE-FONDS

**Président:** Jean-Claude Nicolet  
41, rue des Envers – 2400 Le Locle  
Tél. 032 931 23 51 – Natel 079 272 94 84  
E-mail: [nicobus@bluewin.ch](mailto:nicobus@bluewin.ch)

**Correspondant au journal:** le comité

**Local et stamm:** Restaurant du Grand-Pont  
118, avenue Léopold-Robert – 2300 La Chaux-de-Fonds



# AVANTAGES pour nos membres

Couverture juridique professionnelle, ainsi que conseils et assistance, compris dans la cotisation annuelle.

Participation financière à vos frais de formation.



Consultez notre site internet  
[www.f-a-i-r.ch](http://www.f-a-i-r.ch)



## APPAREILS MÉNAGERS

### VOLTEC SA – Bussigny

Appareils ménagers

Tél. 021 706 26 30 – Fax 021 706 26 27

Réduction entre 15 % et 28 %



## AUTOMOBILES | ESSENCE PNEUS | ACCESSOIRES

### VOLVO

Rabais: 5 % sur prix net – Contacter exclusivement notre secrétariat central

### JUBIN CARD ESSENCE

Divers avantages, restaurants, essence, etc

### FIAT - ALFA ROMEO - LANCIA

Rabais selon modèle.

### PNEU EGGER SA

Entretien de véhicules, pneus, jantes et accessoires

Tél. 0800 808 889 – [www.pneu-egger.ch](http://www.pneu-egger.ch)

Rabais intéressant pour les membres FAIR

### EUROPCAR

Rabais de 30 % sur les tarifs. Dans n'importe quelle agence.

### SOCAR (ESSO)

accorde une réduction de 2,5 cts par litre.

### HONDA AUTOMOBILES – Fribourg

Offre des conditions spéciales. 2 % – voir sur site.

### RODUIT PNEUS accorde une réduction

1920 Martigny – tél. 027 722 17 83

oroduit.pneu@premio.ch



## DIVERS

### J.-P. GERDIL

Gypserie / Peinture / Papiers peints

Ch. du Vieux-Puits 24 – 1228 Plan-les-Ouates

Tél. 078 793 54 32 – Fax 022 794 36 74

Rabais de 10 % pour les membres

### ÉRIC DANSE

Cours collectifs et privés

[www.ericdance.ch](http://www.ericdance.ch) – ericdance@swissonline.ch

Tél. 021 706 26 30 – Fax 021 706 26 27

### AGENCEMENT DE CUISINES

M. Alain Morel Chevillet

Tél. 079 205 15 23 – [www.ewe.at/fr](http://www.ewe.at/fr)

Mail: alain.morelchevillet@bluewin.ch

Rabais de 5 % pour les membres

### MASSIMO CERUTTI S.A.

Escompte de 10 % sur l'achat des produits alimentaires, du café, et des machines à café.



## BUREAUTIQUE

### GABRIEL ALCARAZ

Bureau Suisse romande

8A, ch. de Bonmont – 1260 Nyon

Action spéciale pour les membres FAIR

20 % rabais sur les fournitures informatiques.

Natel 079 785 49 91

### JMB DIFFUSION

Consommables et fournitures en bureautique

Croix-Fédérale 38 – Case postale 2118  
2302 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 968 28 27 – Fax 032 968 23 79

Tarif préférentiel



## RENSEIGNEMENTS

### ACI INVESTIGATIONS

Renseignements privés et économiques

Case postale 248 – 1870 Monthey

Tél. 024 471 64 18 – 079 214 53 16

Rabais de 15 %



## HÔTELS | RESTAURANTS

### HÔTEL CHAVANNES-DE-BOGIS

Sortie autoroute Coppet

Tél. 022 960 81 81 – Fax 022 960 81 82

Prix spécial FAIR

### HÔTEL DE L'ARDÈVE – Ovronnaz

Tél. 027 305 25 25 – Fax 027 305 25 26

Réduction 10 % sur les chambres

### HÔTEL DES MOSAÏQUES – Orbe

Tél. 024 441 62 61 – Fax 024 441 15 14

Chambre + petit déjeuner 106.-

### ACCOR

Rabais sur les réservations d'hôtels pour les membres FAIR. Pour la réservation :

[www.accorhotels.com/corporate](http://www.accorhotels.com/corporate)

Code : SCP176567 - Contrat N° 5000



## ASSURANCES

### CAP

Assurance protection juridique circulation:

Prix spécial FAIR individuelle: CHF 70.-/Famille CHF 90.-

### CAP Assurance protection juridique complète (privée et circulation):

Prix spécial FAIR individuelle : CHF 190.- / famille CHF 220.-

### GROUPE MUTUEL

Offre des conditions intéressantes sur l'assurance complémentaire pour les membres FAIR et leur famille. (Contrat cadre.)

Renseignements au secrétariat central

Tél. 022/796 07 11



## ÉDITION

### ÉDITIONS À LA CARTE SA

Place de la Gare 4 – 3960 Sierre

Tél. 027/451 24 28 – Portable 078/615 07 54

Mail: editions@edcarte.ch

10 % de rabais sur l'impression et l'achat de livres sur présentation de la carte de membre

### TIMES SYSTEM

Accorde aux membres de la FAIR, un rabais de 20 % sur les recharges annuelles.

Le rabais sera déduit sur les prix de vente actuels et les frais de port sont en plus.

### IMPRIMERIE CALLIGRAPHY.CH SA

Place de la Gare 6 – 3960 Sierre

Tél. 027 451 24 24 – Portable 078/615 07 54

Mail: g.prats@calligraphy.ch

10 % de rabais sur tous les imprimés sur présentation de la carte de membre

## VALAIS

**Président:** Alexandre Guex  
Villa "Les Muguet" – Rte de la Rasse 3 – 1902 Evionnaz  
Natel 079 643 64 50  
E-mail: alex48@bluewin.ch  
**Correspondant au journal:** le comité

### AGENDA 2014

● **Samedi 12 avril**

Visite de la Grotte aux Fées

● **Samedi 28 juin**

Assemblée des délégués

● **Vendredi 24 octobre**

Assemblée générale

### Un joyeux anniversaire à ...

**José Marti**, né le 12 mars

**Raymond Bruchez**, né le 17 mars

**Raymond Chabbey**, né le 17 mars

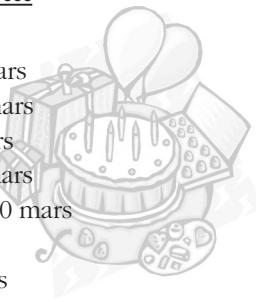
**Jean-Louis Perrin**, né le 17 mars

**Edouard Dormond**, né le 20 mars

**Jean-Claude Romailler**, né le 20 mars

**Pierre Giroud**, né le 22 mars

**Stéphane Caruso**, né le 30 mars



## BIEL / BIENNE

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à  
Monsieur Marcel Chuard, président d'honneur  
Natel 079 308 74 21

**Local et stamm:**  
Restaurant Romantica – Allmendstrasse – 2562 Port  
Tél. 032 331.56.55 – tous les vendredis dès 17h30

**Adresse postale :**  
Case postale 633 – 2540 Grenchen

### Un joyeux anniversaire à ...

**Heinz Suter**, né le 3 mars

**Pietro Albisetti**, né le 10 mars

**Jean-Claude Desmeules**, né le 23 mars

**Ralph Meyerhans**, né le 24 mars



\* \* \* \* \*

\* \* \*

## A vos agendas et réservez la date du

### Samedi 24 mai 2014

Un cours est organisé au CPI à Granges-Paccot sur le thème

### ***"Mes couleurs et mon style"***

Toutes les informations, ainsi qu'un bulletin d'inscription, se trouveront  
dans notre journal INFOS-Vente du mois d'avril.

Soyez nombreux à venir profiter d'élargir  
vos connaissances et passer  
un bon moment en toute convivialité.

# Le secrétariat de la FAIR vous propose quelques suggestions de sorties en famille, entre amis ou seul

## Valais

### *Le nouveau téléphérique Grimentz-Zinal ouvert*

#### **Le 3<sup>e</sup> plus grand téléphérique de Suisse ouvert le 25 janvier 2014**

Pour relier les deux stations annivariades de Grimentz et Zinal (domaine de Sorebois), la nouvelle installation est composée de 2 cabines de 125 places. La distance parcourue sera de 3522m à l'aide de 3 pylônes pour une durée moyenne de 7,20 minutes, soit un débit de transport de 825 personnes par heure! Samedi 25 janvier 2014, il a effectué son premier trajet avec des passagers.

L'inauguration officielle a lieu le 5 et 6 avril. [www.rma.ch](http://www.rma.ch)

## Valais / Anzère

### *Le plus grand matelas gonflable de Suisse!*

#### **Tous les jours 10h-12h et 13h30-16h**

#### **La station valaisanne inaugure son Big Air de la démesure, un gigantesque coussin d'air qui permettra aux freestylers de tous niveaux de s'essayer aux joies des sauts, en toute sécurité.**

15 m par 15 m, c'est l'ampleur de la sensation qui secoue Anzère et toute la communauté des skieurs et snowboarders à l'esprit freestyle. A compter du 8 février, la station valaisanne inaugure son Big Air Bag, le plus grand du territoire suisse. Une super structure aux airs de matelas gonflable géant qui sert à réceptionner en douceur les sauts les plus...gonflés. Et bien qu'elle trouve ses origines dans le monde de l'acrobatie professionnelle, cette nouvelle attraction s'adresse bel et bien aux têtes brûlées de tous âges (dès 8 ans) et de tous niveaux.

Tarif: abonnement de ski. [www.loisirs.ch](http://www.loisirs.ch)

## Fribourg

### *Fondue pleine lune*

#### **Le 16 mars**

Le restaurant San Marco vous propose durant la saison hivernale une fondue sur sa terrasse les soirées de pleine lune!

Confortablement enveloppé dans une couverture, terminez la journée en douceur, en savourant une bonne fondue au fromage dans une ambiance unique en plein air et sous le ciel étoilé.

[www.san-marco-fr.ch](http://www.san-marco-fr.ch) – Tél 026 322.55.57

## Valais

### *Balade avec un St-Bernard - Fully*

#### **Du 5 mars au 26 avril**

Accompagnés des célèbres chiens du St-Bernard, partez en randonnée entre forêt, vignobles et montagnes à Champex-Lac depuis Martigny.

Le représentant le plus illustre de la race est un chien

nommé Barry qui vécut entre 1800 et 1814. La Fondation porte son nom et il aurait selon la légende, sauvé la vie de près de 40 personnes. Promenez-vous en toute sécurité avec un chien du St-Bernard et apprenez à le connaître entre montagnes, lac et forêt de sapins. Admirez les sommets alentours, tels que le Grand-Combin, les Dents-du-Midi et la Broya, point de départ des alpinistes. Un guide vous accompagnera durant la promenade d'1h00 à travers Fully. Une sortie qui a du chien! Pour réservation: Tél 027 722.65.42 ou [info@fondation-barry.ch](mailto:info@fondation-barry.ch)

## Jura Bernois

### *La montagne été comme hiver*

#### **Toute l'année**

Desservi par le funiculaire St-Imier – Mont-Soleil, toute l'année.

L'hiver, les amateurs de neige se régaleront en raquettes PowerSnow, ou encore au cœur d'un vaste domaine skiable (40 km, dont 1,5 km de piste éclairée), dont les pistes traversent essentiellement des pâturages boisés et permettent de rejoindre les autres villages alentour. Petits ou grands: tire-fesses et télébob vous attendent pour vos parties de glisse les plus grisantes. Et le vendredi, c'est glisse de lune sur piste éclairée...

En été, l'attention du promeneur est très vite happée par une curiosité du coin à ne pas louper: l'observatoire astronomique du Mont-Soleil, idéal pour continuer le voyage déjà idyllique. Les plus curieux suivront le sentier didactique découverte depuis la centrale solaire sur 4 km pour rallier le Mont-Crosin où trône le plus grand parc éolien de Suisse. Les plus fougueux loueront des trott'energy, des trottinettes forcément écolos, pour rejoindre Saint-Imier et profiter jusqu'au bout des panoramas jurassiens. Les plus sportifs s'engageront dans une belle randonnée de 15 km jusqu'à Tramelan. [www.funisolaire.ch](http://www.funisolaire.ch) – Tél 032.941.25.53

## Vaud/Orbe

### *Foire Senteurs et Saveurs*

#### **Le 18 mai**

Cette fête est l'occasion unique de se faire totalement plaisir par le biais des cinq sens en découvrant quantité de produits peu connus du grand public.

La foire a lieu une fois par année, un dimanche au milieu du mois de mai et se déroule en plein cœur de la ville d'Orbe, elle permet de mêler découvertes et plaisir des sens.

Tél 024 442.92.37

## LA VAUDOISE

**Président:** Philippe Reymond  
Route de Cuarnens 6 – 1308 La Chaux  
Privé 021 861 42 84 – Natel 079 458 79 36  
Fax 021 861 35 58  
**Correspondant au journal:** le comité

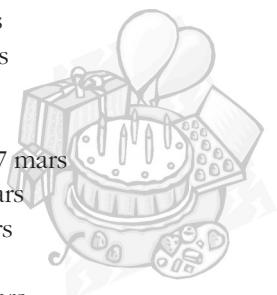
### Infos Seniors

#### Programme pour l'année 2014

<b>28 mars</b>	Restaurant "La Principessa" Route d'Arnier, 1092 Belmont, tél 021 729.60.69
<b>25 avril</b>	Restaurant de la Piscine à Renens Av. de la Piscine 9, 1020 Renens, tél 021 635.63.66
<b>23 mai</b>	Restaurant "l'Hôtel du Monde" Place du Village 7, 1091 Grandvaux, tél 021 799.11.74 + petit train des vignes
<b>27 juin</b>	Les Rochers-de-Naye, Marmotte Paradis
<b>25 juillet</b>	Auberge du Chalet-à-Gobet Route de Berne 300, Le Chalet-à-Gobet
<b>9 août</b>	Une sortie sera organisée pour fêter dignement les 101 ans de notre ami Georges Maulaz
<b>29 août</b>	Auberge du Chalet-à-Gobet
<b>26 septembre</b>	Restaurant de "L'Hôtel de Ville" 1115 Vullierens, tél 021 869.95.53
<b>31 octobre</b>	Restaurant de la "Tour de Gourze", tél 021 781.14.74
<b>28 novembre</b>	Auberge du Chalet-à-Gobet
<b>12 décembre</b>	Repas de Noël au "Café des Alpes" à Savigny Route d'Oron 1, Savigny, tél 021 781.11.11

#### Un joyeux anniversaire à ...

**Jacques Stalder**, né le 2 mars  
**Claude Gruber**, né le 12 mars  
**Daniel Ziletti**, né le 12 mars  
**Claude Iff**, né le 17 mars  
**Jean-Paul Messieux**, né le 17 mars  
**Armand Kohler**, né le 18 mars  
**Constant Pittet**, né le 21 mars  
**Aimé Jacot**, né le 24 mars  
**Gaston Monney**, né le 30 mars

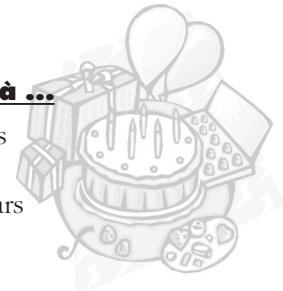


## NEUCHÂTEL

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à MM. Jean-Claude Moy ou Michel Bertholet, présidents d'honneur.

#### Chers Collègues et amis de Neuchâtel

Etant donné que votre section reste sans comité, les sections de Bienne et de La Chaux-de-Fonds ont décidé de vous envoyer, par l'intermédiaire du journal INFOS-Vente, une convocation lors de chaque manifestation. Profitez-en, vous serez les bienvenus dans ces sections.



#### Un joyeux anniversaire à ...

**Claude Darioly**, né le 11 mars

**André Robert**, né le 14 mars

**Xavier Bertholet**, né le 30 mars

## GENÈVE

**Président:** Jean-Pierre Chèvre

Ch. du Banc-Bénit 38 – 1213 Petit-Lancy

Natel 079 202 89 01

E-mail : jp.chevre@bluewin.ch

**Correspondant au journal:** Fabrice Gruffaz

**Local:** Les Ouches, 20 rue Camille Martin - 1203 Genève

#### AGENDA 2014

##### ● Vendredi 9 mai à 18h00

La carte de crédit dans tous ses états:  
Animation par Giorgio Caggiula, suivi d'un apéritif

##### ● Samedi 30 août

En matinée, balade viticole à Dardagny, suivi d'un déjeuner au Domaine de Stéphane Gros

##### ● Vendredi 7 novembre

Assemblée générale

#### Un joyeux anniversaire à ...

**Michel-André Boujon**, né le 9 mars

**Pascal Sudan**, né le 11 mars

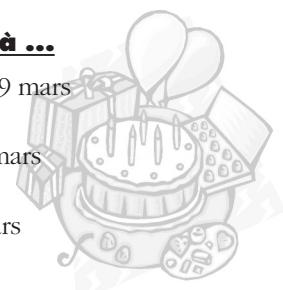
**Henri-Paul Bechir**, né le 14 mars

**Emile Zenger**, né le 14 mars

**André Wermuth**, né le 19 mars

**Kelifa Rechik**, né le 20 mars

**Raymond Brussino**, né le 22 mars



**Visitez notre site  
Internet !**

**site: [www.f-a-i-r.ch](http://www.f-a-i-r.ch)**

**e-mail: [info@f-a-i-r.ch](mailto:info@f-a-i-r.ch)**



# Conseils aux conducteurs chevonnés... et a ceux qui le sont moins

## Facteurs de stress au travail

**Risques d'accident** / Un travail de licence cerne les facteurs influençant les accidents de la route et ce qui rend le trafic de fin de journée plus dangereux.

Les statistiques sont formelles: en Suisse, les accidents de la route sont plus nombreux le soir au retour du travail que le matin. Cela est aussi valable pour la ville de Zurich. Dans le cadre d'un travail de licence (\*) présenté à l'université de Zurich, Denise Gasser et Regina Wiesendanger ont cherché à savoir pourquoi.

Pour ce faire, elles ont interrogé en 2011 pas moins de 355 personnes actives professionnellement, afin de connaître leur état d'esprit et la manière dont elles évaluaient leur comportement au volant lorsqu'elles se rendaient au travail le matin et en revenaient le soir. Les questions ont été posées et les réponses ont été données un jour précis, juste après le trajet. A la fin de cette journée, les sondés ont également dû répondre à des questions plus générales. Touring a aussi apporté son aide dans la recherche des volontaires.

### Concentration défaillante

"Les gens jugeaient de manière générale être en moins bonne forme, d'humeur moins égale et surtout, moins attentifs lors du retour le soir", notent les deux auteures. Cela s'est manifesté de diverses façons au volant. Les règles ont été moins bien observées, les clignotants moins souvent enclenchés.

La conduite a aussi été influencée de façon négative par le fait que les personnes inter-

rogées ont davantage téléphoné au volant ou ont envoyé des SMS, ce qui est encore plus sévèrement puni lorsqu'on est pris en flagrant délit. Les sondés ont aussi déclaré avoir davantage bu et mangé sur le chemin du retour, ce qui est également prohibé. Peu d'entre eux ont en revanche écouté de la musique.

Les jeunes automobilistes se sont davantage laissés distraire que les plus expérimentés, ce qui n'est pas étonnant.

### Cumul d'éléments

Ce comportement plus dissipé lors du retour le soir est explicable. "Les automobilistes se sentaient en moyenne moins bien après leur journée de travail que le matin, relèvent les deux universitaires. Le bruit, la pression du temps et les conflits au travail provoquent du stress. Ces différents points ont un impact négatif sur l'état d'esprit des gens."

A cela se sont ajoutés d'autres facteurs comme une température désagréable, un air sec, des courants d'air, des influences météorologiques, un manque d'espace ou de lumière.

"Celui qui était exposé à de tels facteurs négatifs se sentait inquiet, peu sûr, angoissé et sans force sur le chemin du retour, constatent Denise Gasser et Regina Wiesendanger. Une marge de manœuvre minimale au travail influençait en revanche déjà l'état d'esprit de façon positive."



# Conseils aux conducteurs chevonnés... et a ceux qui le sont moins

## Facteurs de stress au travail

Il en allait ainsi, par exemple, lorsque les employés pouvaient répartir eux-mêmes leur travail et définir eux-mêmes les processus et les priorités.

### Données statistiques

Selon les statistiques de l'Office fédéral des routes, quelques 879 personnes sur un total de 4437 ont été grièvement blessées en 2011 lors d'accidents survenus sur le chemin du travail, soit environ un cinquième.

Les statistiques de la ville de Zurich montrent que la fréquence des accidents est clairement plus élevée le soir. 11% d'entre eux se sont produits au cours des deux heures matinales de référence qui représentent 13,6% du trafic quotidien.

Quant au soir, durant les trois heures de références totalisant 22,3% du trafic quotidien, ce chiffre a en revanche atteint 25,2%.

### Comment éviter les accidents dans le trafic urbain lors du retour le soir

Les auteures du travail de licence se sont également demandé comment le comportement au volant après une journée de travail pouvait être amélioré. "Il est utile de prévoir une pause pour se reposer entre la fin du travail et le retour chez soi, par exemple en faisant du sport", estiment-elles.

Certaines firmes mettent pour cela des appareils de fitness à disposition. La manière de conduire est aussi décisive. "La distance avec le véhicule qui précède doit être respectée. Les télescopages sont les accidents les plus fréquents dans les bouchons du soir", préviennent les deux étudiantes.

hwm

\* Conséquences des conditions de travail sur le comportement au volant des personnes sur le chemin du travail.

Université de Zurich

*Heinz W. Müller  
Touring /Avril 2013*

**Visitez notre  
site Internet !**



**site: [www.f-a-i-r.ch](http://www.f-a-i-r.ch)  
e-mail: [info@f-a-i-r.ch](mailto:info@f-a-i-r.ch)**



## Conseil juridique

### Droit du travail

# Quelle couverture accidents pour les travailleurs à temps partiel ?

La loi fédérale sur l'assurance accidents prévoit la couverture obligatoire contre les accidents professionnels et non professionnels pour les travailleurs à temps plein et les travailleurs à temps partiel qui accomplissent au moins huit heures de travail par semaine auprès d'un même employeur (art. la LAA, art. 8 al. 2 LAA et art. 13 OLAA). Pour les salariés occupés moins de huit heures par semaine, l'assurance accidents conclue par l'employeur ne couvre que les accidents professionnels.

#### Accident de trajet

En principe, les accidents qui se produisent sur le trajet que l'assuré doit emprunter pour se rendre au travail ou pour en revenir sont des accidents non professionnels (art. 7 al. 2 a contrario LAA). La loi prévoit cependant une exception: les accidents de trajet sont réputés accidents professionnels pour les travailleurs occupés moins de huit heures par semaine et qui ne sont pas couverts contre les accidents non professionnels. L'ordonnance précise que cette exception concerne le trajet entre le domicile et le lieu de travail (art. 13 OLAA).

Qu'en est-il du trajet pour aller ou pour revenir du travail si l'assuré occupé moins de huit heures hebdomadaires ne vient pas directement de chez lui ou ne rentre pas directement à son domicile? Selon le Tribunal fédéral, le chemin du travail visé par l'art. 13 OLAA est en principe le trajet le plus court, effectué sans

interruption et accompli aux heures normales; cependant, une interruption d'au maximum une heure (voire plus en présence de "motifs qualifiés") ne modifie pas la qualification d'accident de trajet couvert à titre d'accident professionnel pour un salarié non couvert contre les accidents non professionnels<sup>1</sup>.

A contrario, un assuré-employé moins de huit heures par semaine – qui, après son travail, subit un accident sur le trajet qui le mène chez un proche dans un lieu éloigné de son domicile n'est pas couvert contre les suites de cet accident non professionnel par l'assurance de son employeur: dans ces circonstances, il ne s'agit plus du trajet domicile-lieu de travail. L'assurance accidents de l'employeur n'a donc pas à intervenir; c'est la couverture accident selon la LAMal, conclue par l'employé, qui est ici concernée.

#### Limite de huit heures par semaine en cas de temps partiel irrégulier

Pour savoir si un employé effectue huit heures par semaine alors qu'il travaille – pour un même employeur – de manière irrégulière (par exemple six heures une semaine et dix heures une autre), il convient de déterminer si, en moyenne, il effectue au moins huit heures par semaine (dans notre exemple, l'employé serait donc aussi couvert en cas d'accident non professionnel)

Lorsqu'un employé ne travaille que certaines semaines (par exemple dans le cadre d'un contrat sur appel), comment calculer la limite de huit heures hebdomadaires? Selon le Tribunal fédéral<sup>2</sup>, seules les semaines au cours desquelles l'employé a effectivement travaillé – ne serait-ce qu'une seule heure – doivent être prises en considération pour calculer la durée hebdomadaire moyenne de travail. Ce calcul s'opère sur une longue période, trois ou douze mois, la solution la plus favorable à l'assuré devant être retenue.

Le Tribunal fédéral a encore précisé que seules les semaines entrant entièrement dans la période considérée (par exemple du 1er août au 31 octobre 2013) doivent être prises en compte; ainsi, la semaine qui commence le lundi 28 octobre 2013 n'entre pas dans le calcul si la période de référence se termine le jeudi 31 octobre 2013 (en milieu de semaine), puisque seuls quatre jours de cette semaine tombent dans ladite période.

## Pluralité d'employeurs

Qu'en est-il du travailleur à temps partiel occupé par plusieurs employeurs? Selon le Tribunal fédéral, la limite de huit heures hebdomadaires se calcule par employeur<sup>3</sup>. Ainsi, un employé qui travaille treize heures pour X et trois heures pour Y sera assuré par X contre les accidents professionnels et non professionnels, tandis qu'il sera assuré par Y seulement contre les accidents professionnels.

Si cet employé subit un accident en revenant de chez X, il s'agit d'un accident non professionnel. L'assureur de X devra-t-il tenir compte du seul salaire assuré auprès de lui ou également du salaire perçu par l'employé pour son emploi chez Y? La loi prévoit que "si l'assuré était au service de plus d'un employeur avant l'accident, il y a lieu de se fonder sur le total des salaires" (art. 23 al. 5 OLAA). Le Tribunal fédéral<sup>4</sup> précise que l'assurance compétente doit

calculer l'indemnité journalière en prenant en compte l'ensemble des salaires perçus par l'employé, c'est-à-dire tant celui assuré auprès de cette assurance que le salaire perçu auprès d'autre(s) employeur(s) et ce même si l'assuré travaille moins de huit heures par semaine chez le(s) autre(s) employeur(s) et ne paie donc pas de prime pour accidents non professionnels sur le salaire perçu chez ce(s) autre(s) employeur(s).

Si cet employé subit un accident en revenant de chez Y (chez qui il ne travaille que trois heures par semaine), il s'agit également d'un accident non professionnel. En effet, l'art. 7 al. 2 LAA (accident de trajet réputé accident professionnel pour les travailleurs occupés moins de huit heures par semaine) constitue une exception destinée uniquement aux travailleurs qui n'ont aucune couverture contre les accidents non professionnels<sup>5</sup>.

Par conséquent, si un assuré est occupé au moins huit heures par semaine par au moins un employeur, un accident de trajet constitue un accident non professionnel. Dans notre cas, l'assureur de Y, qui ne couvre que les accidents professionnels, ne doit donc aucune prestation<sup>6</sup>.

Conformément à l'art. 99 OLAA, c'est l'assureur de X (chez qui notre employé est assuré contre les accidents professionnels et non professionnels) qui interviendra<sup>7</sup>.

1 ATF 134 V 412, consid. 3 et 4

2 Arrêt du Tribunal fédéral 8C\_859/2009 du 29 juillet 2013, publication ATF prévue

3 ATF 134 V 412, consid. 2.3

4 ATF 139 V 148

5 ATF 139 V 148, consid. 7.1 et 6.2.3; voir aussi arrêt du Tribunal fédéral 8C\_1029/2010, consid. 2.2.3

6 Arrêt du Tribunal fédéral 8C\_1029/2010, consid. 2.2.4

7 Voir recommandation no 6/84 de la Commission ad hoc sinistres LAA, [www.sw.ch/fr/politique-et-juridique/juridique/recommandations-de-la-commission-ad-hoc-sinistres-laa](http://www.sw.ch/fr/politique-et-juridique/juridique/recommandations-de-la-commission-ad-hoc-sinistres-laa)

Entreprise Romande  
Novembre 2013

Visitez notre  
site Internet !



**site: [www.f-a-i-r.ch](http://www.f-a-i-r.ch)**  
**e-mail: [info@f-a-i-r.ch](mailto:info@f-a-i-r.ch)**